

**Extrait du Registre des Délibérations
du Conseil Communautaire
de la Communauté de Communes
de la Vallée de la Sauer**

Nombre de membres : 42

Séance du 13 décembre 1999
sous la présidence de M. Bernard LOGEL

Votants présents : 35

Tous les délégués
sauf

MM. WEISHAAR J., TIMMEL, GOETZ, LOBSTEIN, RUSTENHOLZ -excusés-
Mme MAECHLING, M. MEYER Ch.

MM. ATZENHOFFER, WEISS A., Mme DURAND-HEYMES étaient représentés
respectivement par MM. RAUSCHER, KEMPF, HOCH

DEL. N° 34 /1999

OBJET : REMPLACEMENT DE LA DIRECTRICE DE LA HALTE-GARDERIE

Le Président informe le Conseil Communautaire que Mlle Anne BASTIEN est en congé de maternité et qu'il convient de procéder à son remplacement au poste de Directrice de la Halte-Garderie.

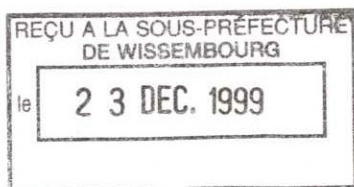
Mme Aurélie Lacôte, éducatrice de jeunes enfants a été retenue pour son remplacement.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, et à l'unanimité :

- approuve le recrutement de Mme Aurélie Lacôte en qualité d'agent contractuel pour assurer le remplacement de Mlle Anne Bastien au poste de Directrice de la halte-garderie pour la durée du congé de celle-ci ;

- fixe la rémunération de Mme Aurélie Lacôte à l'indice mensuel brut 340 de la Fonction Publique pour 19/39^e.

Le Président est autorisé à signer tous documents se rapportant à cette décision.



Pour copie conforme
MORSBRONN-LES-BAINS, le 15 décembre 1999

Délibération exécutoire de plein droit
conformément aux dispositions
de la Loi n° 82-623 du 22 juillet 1982

Le Président,
Bernard LOGEL

A handwritten signature in blue ink, appearing to be "B. LOGEL", written over a horizontal line.